

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°204 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 2 au 8 mars 2020



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 8 mars 2020, au moins 549 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES

PAGES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....3

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME..... 5

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE 5

I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE..... 5

I.1.2.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES 5

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES/ET OU PORTEES DISPARUES 6

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE..... 6

I.4.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT PAR DES ADMINISTRATIFS, DES POLICIERS ET DES IMBONERAKURE..... 7

II. FAITS SECURITAIRES..... 8

III. CONCLUSION..... 10

SIGLES ET ABREVIATIONS

| | |
|-----------------|---|
| AT | : <i>Agent de Transmission</i> |
| BANCOBU | : <i>Banque Commerciale du Burundi</i> |
| CDS | : <i>Centre de Santé</i> |
| CNDD-FDD | : <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie</i> |
| CNL | : <i>Congrès National pour la Liberté</i> |
| COOPEC | : <i>Coopérative d'Epargne et de Crédit</i> |
| CPC | : <i>Commissaire de Police Chef</i> |
| DCE | : <i>Direction Communale de l'Enseignement</i> |
| DPE | : <i>Direction Provinciale de l'Enseignement</i> |
| ECOFO | : <i>Ecole Fondamentale</i> |
| FAB | : <i>Forces Armées Burundaises</i> |
| SNR | : <i>Service National de Renseignement</i> |

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 5 personnes tuées dont 2 cadavres, 1 enlevée, 2 torturées et 5 arrêtées arbitrairement.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Parmi les victimes enregistrées figurent des membres du parti CNDD-FDD et du parti CNL.

Ce bulletin relève des cas de tueries, d'enlèvement, de torture et d'arrestations arbitraires dans le pays.

Au cours de cette période, la Ligue Iteka a relevé des cas de personnes blessées suite aux attaques, d'ingérence et d'intimidation à l'encontre des enseignants, d'accusation de sorcellerie ainsi que de règlement de compte.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE

Un membre du parti CNL tué en commune Matongo, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 mars 2020 indique que dans la soirée du 1^{er} mars 2020, sur la colline Bandaga, commune Matongo, province Kayanza, Lucien Bucumi alias Rugamba, membre du parti CNL a été tué par son petit frère Léonidas Nsengiyumva alias Kibutura, Imbonerakure, lorsqu'ils revenaient d'une fête. Selon des sources sur place, ils se sont disputés dans un bar et Léonidas a lancé une brique à Lucien Bucumi mais celle-ci a atteint l'épouse de ce dernier. Léonidas est parti et est revenu avec un couteau et a poignardé son frère au niveau du cœur avant de prendre le large. Après, la victime a été conduite au CDS Matongo où elle a rendu son âme le lendemain. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté par la police dans la province de Bubanza, le 3 mars 2020 et l'a acheminé au commissariat provincial de Kayanza. Notons que Lucien Bucumi avait fait louer sa maison au parti CNL pour servir comme permanence communale.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 mars 2020 indique qu'en date du 1^{er} mars 2020, le matin, un corps sans vie de Victor Bandandaza, âgé de 56 ans, ex-FAB, résidant à la 3^{ème} avenue Musaga, père de 5 enfants, a été retrouvé tout près des bureaux de la zone urbaine de Musaga, commune Muha, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, la victime avait quitté son domicile le 29 février 2020, vers 16 heures. Selon les mêmes sources, le corps de la victime était ligoté et présentait des signes d'étranglement.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rutana

En date du 3 mars 2020, sur la colline Rongerero, commune et province Rutana, un corps sans vie d'Abel Ndayisaba surnommé Gatoto, âgé de 41 ans, enseignant à l'ECOFO Ndobu en commune Bukemba, résidant au quartier Kigwati, natif de la zone Muhweza, commune Rutovu, province Bururi, a été retrouvé. Selon des sources sur place, son cadavre dont la tête avait été fracassée, était allongé tout près de la route non loin des immeubles appartenant au Ministre de la sécurité publique, CPC Alain Guillaume Bunyoni. Selon les mêmes sources, la veille, Abel Ndayisaba était au chef-lieu de la province Rutana pour retirer son argent à la COOPEC. Trois personnes suspectées dont Alexis Niyonkuru connu sous le sobriquet de Mereze qui était en possession des chaussures et d'un poste récepteur de cette victime, ont été arrêtées par la police en date du 5 mars 2020 et conduites au cachot de police du commissariat communal à Rutana pour des raisons d'enquête.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES/ET OU PORTEES DISPARUES

Un membre du parti CNL enlevée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 4 mars 2020, sur la colline Tenga-Gahwama, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural, Elie Bizimana, membre du parti CNL, a été enlevé par Joe-Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, il a été embarqué dans un véhicule de type TI de Joe-Dassin Nkezabahizi vers une destination inconnue.

Un membre du parti CNL enlevé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural¹

En date du 26 février 2020, vers 15 heures, sur la colline Muyange, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Gloriose Bazikwankana, responsable collinaire du parti CNL, a été enlevée par des Imbonerakure accompagnés par Népomuscène Dusengumuremyi, leur responsable en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, la victime a été arrêtée avec son fils et son voisin. Ces deux derniers ont été détenus au cachot du poste de police de la zone Rubirizi. Selon les mêmes sources, Gloriose Bazikwankana a été remise par ces Imbonerakure au responsable communal du SNR en commune Mutimbuzi, Joe Dassin Nkezabahizi qui l'a conduite dans un endroit inconnu. La famille et les voisins ont cherché la victime dans des cachots des postes de police de la commune Mutimbuzi mais en vain.

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE

Un membre du parti CNL et un policier torturés en commune Gisuru, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 mars 2020 indique qu'en date du 1^{er} mars 2020, sur la colline Gacokwe, zone Ndemeka, commune Gisuru, province Ruyigi, Pascal Bizumuremyi, député du parti CNL et un policier qui assurait sa garde ont été tabassés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, le bras du député a été cassé par ces Imbonerakure. Ces derniers ont empêché l'ouverture des permanences du parti CNL sur les collines Itahe et Gacokwe alors que des membres de ce parti s'y étaient rendus pour participer aux cérémonies. Les présumés auteurs ont été arrêtés mais ils ont été libérés après.

¹ Le cas de Gloriose Bazikwankana avait été rapporté comme personne enlevée dans le bulletin hebdomadaire « Iteka n'Ijambo » n°203 et elle a été retrouvée. Elle avait été arrêtée et conduite directement au cachot du SNR à Bujumbura tout près de la Cathédrale Regina Mundi où elle a été relâchée par après.

I.4.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT PAR DES AGENTS DU SNR, DES POLICIERS ET DES IMBONERAKURE

Un membre de la milice Imbonerakure arrêté en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 mars 2020 indique qu'en date du 26 février 2020, vers 20 heures, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Jean Claude Hakizimana alias Nuni a été arrêté par Ciza, résidant au village VI, responsable des Imbonerakure en commune Gihanga sur l'ordre du Général Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika, Administrateur Général du SNR. Selon des sources sur place, ce responsable communal des Imbonerakure a donné l'ordre à un prénommé Laurent, responsable des Imbonerakure sur la colline Buringa, résidant à la 7^{ème} avenue de dire à Jean Claude Hakizimana, de se présenter chez lui d'urgence à Gihanga, Arrivé là, à bord de son vélo, il a été embarqué vers une destination inconnue et en date du 4 mars 2020, sa famille a été informé que le sien était détenu au cachot du SNR à Bujumbura, tout près de la cathédrale Régina Mundi. Selon les mêmes sources, cet Imbonerakure a été accusé d'avoir refusé de participer avec d'autres Imbonerakure à l'attaque ayant eu lieu en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural en date du 23 février 2020.

Un membre de la milice Imbonerakure arrêté en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 4 mars 2020, vers 8 heures du matin, Jean Paul Nsavyimana alias Nsavye a été arrêté par Ciza, responsable des Imbonerakure en commune Gihanga, résidant au village VI, sur l'ordre du Général Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika, Administrateur Général du SNR et conduit directement au cachot du SNR à Bujumbura tout près de la cathédrale Régina Mundi. Selon des sources sur place, il a été convoqué au chef-lieu de la commune Gihanga par Ciza. Selon les mêmes sources, Jean Paul Nsavyimana a été accusé d'avoir refusé de participer avec d'autres Imbonerakure à l'attaque ayant eu lieu en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural en date du 23 février 2020. Rappelons qu'en date du 22 janvier 2020, à Rumonge, Jean Paul Nsavyimana, avait été arrêté accusé de s'être révolté dans une réunion organisée pour préparer l'attaque qui a surgi à Nyabiraba le 23 février 2020 et il avait été relaxé en date du 24 janvier 2020.

Une personne arrêtée en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 2 mars 2020, vers 6 heures du matin, sur la colline et zone Nyaruhinda, commune Gitaramuka, province Karuzi, un nommé Ndarigendane, âgé de 40 ans, a été arrêté chez lui et conduit au cachot du commissariat provincial de police par le prénommé Donatien, commissaire provincial de police accompagné de ses 4 AT. Selon des sources sur place, ce commissaire a mené une fouille perquisition dans la maison de Ndarigendane mais il n'a rien trouvé. Selon les mêmes sources, sa femme, handicapée mentale, avait informé la police que son mari faisait la fabrication et la commercialisation des boissons prohibées. Lors de l'embarquement, les AT du commissaire piétinaient sur la victime.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 4 mars 2020, sur la colline Cirambo, zone Nyaruhinda, commune Gitaramuka, province Karuzi, Jonathan Nkuzimana, âgé de 36 ans, membre du parti CNL, a été arrêté et conduit au cachot de

la commune par Alexandre Ndamama, commissaire communal de police. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir intimidé le responsable zonal des Imbonerakure prénommé Issa. Selon les mêmes sources, son arrestation est liée à son appartenance politique.

Une personne arrêtée en commune et province Kayanza

En date du 6 mars 2020, vers 22 heures, sur la colline Musave, commune et province Kayanza, Emmanuel, agent de la BANCOBU Kayanza, a été arrêté à son domicile par des policiers sans mandat d'arrêt à bord d'un véhicule du SNR. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'avoir insulté des autorités dans un cabaret. Selon les mêmes sources, en date du 7 mars 2020, le matin, des agents du SNR sont allés annoncer à la BANCOBU que son employé était détenu au cachot du SNR de Kayanza.

II. FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée en commune Gitanga, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 mars 2020 indique qu'en date du 24 février 2020, vers 22 heures, sur la colline Nyamabuye, zone Kinzanza, commune Gitanga, province Rutana, Juma Nihorimbere, âgé de 37 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tué égorgé par Léonard Ntirampeba, âgé de 42 ans, aussi membre du CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ils se sont disputés des restes des aliments de leurs porcs se trouvant chez le prénommé Gaspard, chacun d'eux voulait s'accaparer de ces aliments. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et détenu au cachot du poste de police de la commune Gitanga.

Une personne tuée en commune et province Kirundo

Dans la nuit du 5 mars 2020, sur la colline Gihosha, zone Kirundo rural, commune et province Kirundo, Adrien Nzeyimana, âgé d'au moins 60 ans, a été tué par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, deux grenades ont été lancées à travers la fenêtre de sa chambre à coucher. Selon les mêmes sources, la victime était accusée de sorcellerie.

Une personne blessée en commune et province Kirundo

Dans la nuit du 5 mars 2020, vers 22 heures, sur la colline Bugera, zone Gikuyo, commune et province Kirundo, Claude Nduwayezu, âgé de 48 ans, a été attaqué et blessé au niveau de la tête par un groupe d'hommes armés de gourdins et de machettes à son domicile. Selon des sources sur place, la victime avait reçu un tract le menaçant de le tuer en l'accusant de sorcellerie.

De l'ingérence et des intimidations contre des enseignants en commune et province Makamba

En date du 4 mars 2020, dans une salle des réunions de la commune Makamba, province Makamba, Gad Niyukuri, Gouverneur de la province Makamba a organisé une réunion à l'intention des directeurs des écoles, des enseignants et des délégués de classe de la commune Makamba. Selon des sources sur place, il a intimé l'ordre aux représentants des écoliers et aux élèves de ne plus prendre des notes en l'absence des enseignants et a même donné son numéro de téléphone à ces élèves afin de l'appeler s'il advenait

qu'un enseignant viole cette mesure. A cette réunion, participaient aussi le DPE Sem Nimpaye, le DCE Makamba Cassien Sindayihebura, les directeurs des écoles, tous les élèves de l'ECOFO post fondamentale de la zone Makamba et les délégués généraux des élèves de ladite zone. Pour rappel, l'année scolaire 2018-2019, cette même autorité provinciale a obligé au jury la délibération de son fils qui avait échoué afin d'avancer de classe en violation des critères de délibération du Ministère de l'éducation.

Trois familles des membres du parti CNL attaquées en commune Busoni, province Kirundo

En date du 7 mars 2020, sur la colline Kiravumba, zone Mukerwa, commune Busoni, province Kirundo, trois familles des membres du parti CNL ont été attaquées par un groupe d'Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont brûlé une maison, une moto et ont volé aussi 12 chèvres ainsi que 100 kg de maïs appartenant à Emmanuel Coyitungiye l'accusant d'avoir ensorcelé une femme de Gérard Ndikumagenge, membre du parti CNDD-FDD. Cette dernière est morte en date du 4 mars 2020 et son cadavre a été mis dans un cercueil puis transporté chez Emmanuel Coyitungiye, qui est allé par après porter plainte auprès du commissaire communal de police qui a intervenu et a obligé l'enterrement dans un cimetière. Après, ils sont allés attaquer 2 autres familles du frère d'Emmanuel vivant sur la même colline. Ces 3 familles ont fui leur domicile et sont allés loger à la permanence provinciale du parti CNL.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, d'enlèvements, de torture et d'arrestations arbitraires continuent d'être relevés dans certaines localités du pays.

Des cas d'attaques armées et d'accusation de sorcellerie ont été observés dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.